

Publication "Perspectives Tunisiennes" N° 4

A la lumière du procès du G.E.A.S.T. :

**Les acquis et les perspectives
de la lutte révolutionnaire
en Tunisie**

**GROUPE D'ETUDES
ET D'ACTION SOCIALISTE
TUNISIEN**

JUIN 1969

Publication "Perspectives Tunisiennes" N° 4

A la lumière du procès du G.E.A.S.T. :

**Les acquis et les perspectives
de la lutte révolutionnaire
en Tunisie**

**GROUPE D'ETUDES
ET D'ACTION SOCIALISTE
TUNISIEN**

JUIN 1969

Depuis le mois de mars 1968, l'actualité politique en Tunisie a été dominée par la répression exercée contre les intellectuels révolutionnaires, plus précisément contre le G.E.A.S.T., répression qui a culminé avec le procès du 9 septembre 1968, qualifié par tout le monde de « procès du G.E.A.S.T. ». Cet intérêt général montre bien que ce procès était très différent des nombreux procès politiques qui se sont déroulés jusqu'alors et qu'il présentait une série de particularités dignes d'être mentionnées. Au-delà de toutes les irrégularités, au-delà des tortures, au-delà du cynisme avec lequel le pouvoir a bafoué ses propres lois, le procès présente une signification exceptionnelle quant à la situation politique réelle du pays et il est indispensable d'en tirer toutes les leçons. Ces leçons sont nombreuses et l'avant-garde de la classe ouvrière, si elle est capable d'en faire son profit, devra se féliciter de ce que la bourgeoisie tunisienne ait pu, en un si petit laps de temps, lui donner l'occasion d'apprendre autant de choses.

Si ce procès revêt une importance historique, ce n'est pas tant par la place qu'il a occupée dans la vie nationale ou par l'écho international qu'il a trouvé, que par sa signification par rapport au développement de la lutte révolutionnaire en Tunisie. C'est sous l'angle de l'aiguïssement des contradictions sociales, du développement ascendant de la lutte de classes et de la crise du régime réactionnaire tunisien que nous devons avant tout tirer les enseignements de ce procès. Le procès de nos camarades vient en effet couronner une phase particulière de la vie du régime tunisien : depuis les deux dernières années, la lutte des classes a pris un nouvel essor et le vent des forces de contestation souffle de plus en plus fort. Aux difficultés aiguës, aussi bien économiques que sociales et politiques qui ont de plus en plus acculé la bourgeoisie tunisienne dans l'impasse et aux luttes intes-

tines qui la déchirent au grand jour (Mestiri, Messadi, Belkhodja, etc.), est venue s'ajouter une rigoureuse flambée de luttes revendicatives — grèves, manifestations, pillages, révoltes limitées, « banditisme » et terrorisme — qui ont touché çà et là de multiples points du pays et dont l'expression la plus claire a été la lutte des étudiants à l'université. La bourgeoisie n'a répondu que par l'accroissement plus poussé du caractère répressif de son appareil d'Etat : des formations répressives nouvelles ont été créées (B.O.P., bataillon de Bou-Ficha), d'anciennes ont été ressuscitées (police parallèle du Destour), tandis que la justice tunisienne, renforcée d'une nouvelle juridiction d'exception (la Cour de Sûreté de l'Etat), s'attelait à sa tâche répressive. Les procès politiques se succédèrent à une cadence de plus en plus grande — procès d'étudiants, de manifestants, de comploteurs, d'ouvriers, de syndicalistes (1). Tant de manifestations du nouveau visage de la répression en Tunisie et dont le procès de septembre 1968 n'est que le point culminant en même temps qu'il consacre une ère nouvelle de luttes révolutionnaires.

Tout d'abord, que signifie le verdict de ce scandaleux procès ?

Nous disons scandaleux parce que la première caractéristique a été son implacable rigueur : malgré l'absence totale de preuves de complot, malgré l'inconsistance complète des charges, les peines ont été d'une sévérité sans commune mesure avec les faits matériels incriminés. Aucun acquittement n'a été prononcé, pas un seul des accusés en détention préventive n'a été libéré, les condamnations sont allées jusqu'à 16 ans de prison et des millions d'amende, des membres étrangers sans aucune attache avec le mouvement ont été de même lourdement condamnés... Le verdict fut accueilli par un ahurissement général de l'opinion tunisienne aussi bien qu'internatio-

(1) Les principaux de ces procès sont : celui de Habib Achour en novembre 1965, celui des étudiants en décembre 1966, celui de Ben Jennet et des manifestants du 5 juin 1967, en juillet de la même année, celui du maquis de Rouhïa en juin 1968, celui du prétendu complot jugé par la Cour de Sûreté le 12 août 1968, etc.

nale. Pourquoi cette fureur, pourquoi cette férocité ? La réponse à cette question est donnée aisément par l'analyse de la situation du régime. En effet, la bourgeoisie au pouvoir, en butte à des difficultés insurmontables et dont l'hégémonie est de plus en plus contestée dans différents secteurs, a découvert une organisation jeune et dynamique s'attaquant directement à son « ordre ». C'était assez pour qu'elle perde la raison et elle l'a perdue : tête baissée, yeux bandés, elle a foncé comme un taureau en furie et a frappé son coup de massue le plus fort qu'elle ait pu, et d'autant plus fort que les événements de mai en France lui avaient fait entrevoir dans quel précipice un mouvement jeune, dynamique et décidé risquait d'engloutir l'Etat bourgeois, pour autant qu'il soit réellement révolutionnaire.

Mais par la même occasion, elle révèle la fragilité de son régime et la conscience qu'elle a de son isolement dans le pays. Que dire en effet d'un pouvoir qui prend peur d'une poignée d'intellectuels et d'étudiants qui, les mains nues, n'ont fait qu'exprimer, que dire, que révéler les idées qui les animent ? Que dire d'un pouvoir qui ne trouve d'autres moyens de lutter contre une telle « poignée » que la répression, l'éloignement dans les bagnes ? Il est clair que ce pouvoir a perdu toute confiance en ses forces parce qu'il se rend compte de l'amère réalité de son isolement, de la désaffection, sinon de l'hostilité de la quasi-totalité du peuple. C'est pourquoi il ne peut plus gouverner que par la terreur, les prisons, les condamnations.

Qui est condamné par ce verdict sévère ?

C'est le G.E.A.S.T. qui est condamné en premier lieu, le procureur l'a dit dans son réquisitoire : « La presse prétend qu'il s'agit du procès de l'université ou des événements de mars. Non, ce procès est celui du G.E.A.S.T. » Or, en condamnant notre groupe, que condamne le pouvoir ?

1° Il condamne des gens organisés : notre groupe n'est pas un assemblage hétéroclite d'individus mais une organisation structurée, consciente de ce **qu'elle fait**, possédant une idéologie et ayant connu un développement continu. C'est pour la première fois de son histoire que le pouvoir juge et condamne une organisation politique et non des opposants individuels. Cela signifie qu'aucune force révolutionnaire, aussi large soit-elle, ne peut constituer un danger réel pour le régime et une menace véritable pour son système que si elle commence par s'organiser ; que pour mener une activité révolutionnaire sérieuse, l'organisation est la première condition de la réussite.

2° Il condamne aussi des gens idéologiquement définis : car notre groupe a été jugé en tant qu'avant-garde d'une classe déterminée : **le prolétariat tunisien** ; bien qu'intellectuels dans leur quasi-totalité, nos camarades ont été considérés par le pouvoir, et notre groupe se considère lui-même, comme les porteurs de l'idéologie prolétarienne, comme les défenseurs des intérêts généraux du prolétariat, presque l'embryon du futur Parti du Prolétariat.

3° Il condamne de même des militants qui, pour la première fois, ne contestent pas une simple politique, ne réclament pas de simples réformes, ne proposent pas de retouches à l'édifice croulant du régime, mais **mettent en cause les fondements mêmes** de cet édifice et s'attaquent au système bourgeois en tant que système.

4° Il condamne enfin et surtout des intellectuels qui ont effectivement agi dans ce sens, qui ne se sont pas contentés d'une simple profession de foi révolutionnaire, qui n'ont pas voulu rester dans leur tour d'ivoire universitaire et qui ont refusé de se cantonner dans des mots d'ordre réformistes et inoffensifs. En effet, les deux traits essentiels qui ont caractérisé l'activité de notre groupe pendant la dernière période ont été :

- Tout d'abord un travail certes très modeste, négligeable même si l'on considère ce qui reste à faire, mais non moins effectif dans le sens de la jonction avec les masses, particulièrement avec les ouvriers, cela s'est manifesté sur le triple plan de l'information (par la collecte d'éléments de « révélations »

que nous avons porté à la connaissance du public le plus large possible concernant l'oppression des classes travailleuses et leur lutte), de l'agitation (par les tracts diffusés à grande échelle dans différents secteurs et adaptés à chacun d'eux) et de l'organisation par les tentatives de constituer des cercles et des noyaux dans les divers foyers de lutte.

- Ensuite un travail de lutte pratique par le **déploiement d'action de masse**, essentiellement à l'université et dans les lycées, orientée vers la contestation du pouvoir et vers l'**alliance ouvriers-étudiants**.

Or, c'est surtout cette activité que le pouvoir n'a pas pardonné à nos camarades : la preuve en est que les pièces à conviction retenues contre eux sont justement des tracts, des brochures et des feuilles d'information publiées par notre groupe et que les mêmes actions de masse (manifestations de 1966, 1967, 1968) ont été considérées comme « actes préparatoires » du prétendu « complot ».

En un mot, le pouvoir a condamné nos camarades parce qu'ils ont agi de manière organisée et dans le sens des intérêts du prolétariat.

II

Mais si c'est notre groupe qui est directement condamné et si ce sont ses militants qui sont physiquement frappés, à travers eux le pouvoir bourgeois condamne en fait une idéologie révolutionnaire : le marxisme-léninisme vivant. Cela n'a pas manqué d'être dit explicitement par Ali Cherif, comme par le procureur qui a cité à l'appui de ses accusations contre notre groupe et uniquement contre notre groupe, des passages de Marx, Lénine et Mao Tsé-toung. Cette accusation explicite ne venait que confirmer ce que « les armes du complot », à savoir des ouvrages marxistes, des papiers, des revues, des brochures et des tracts montraient de manière éloquente : c'est l'idéologie marxiste qui passait en jugement.

Cette condamnation est plus que significative de la nature bourgeoise du régime tunisien. Car qu'est-ce que le marxisme-léninisme ? C'est l'idéologie du prolétariat, classe révolutionnaire par excellence, ennemi irréductible de la bourgeoisie tunisienne à laquelle il a toujours inspiré la plus grande peur : il est inutile de rappeler les multiples complots ourdis par le Destour, par le gouvernement contre l'U.G.T.T., syndicat central de la classe ouvrière, en vue de le mettre au pas en le noyant de traîtres, en le chapeautant de directions plus jaunes l'une que l'autre et en le transformant d'instrument de la lutte économique de la classe ouvrière qu'il était en un appareil docile d'embrigadement, d'enchaînement et même de répression du prolétariat. A cet égard, les manœuvres de 1956 et de 1965 tramées contre l'U.G.T.T. suffisent largement à illustrer ces complots : inutile aussi de parler de la répression anti-ouvrière qui se fait de plus en plus implacable : lois décrétées pour mieux exploiter le prolétariat, sinistre code du travail de mai 1965 fait pour enchaîner les ouvriers, commissions de rééducation créées pour les juger, camps de concentration de Saouaf, Elhouareb et d'autres connus ou inconnus, camps de lutte anti-chômeurs de Bizerte..., sans parler des patrons qui mènent leurs ouvriers au bâton et au fouet dont les plus protégés comme Zergaïoun, pour ne citer que le plus sanguinaire, vont jusqu'à mettre sur pied des escouades de fascistes armés, chargées d'organiser la violence anti-ouvrière.

Cette crainte du prolétariat lorsqu'il n'entreprend que des luttes économiques, devient une véritable panique dès que cette classe révolutionnaire commence à prendre conscience d'elle-même et à assimiler son idéologie, l'idéologie marxiste-léniniste, capable de lui faire remporter toutes les victoires et d'abord de démasquer la nature foncièrement bourgeoise du régime anti-populaire tunisien. C'est cela qui explique la condamnation du marxisme-léninisme par la bourgeoisie, car elle sait que, entre les mains du prolétariat, cette idéologie devient la principale arme de destruction de son ordre. Mais en le condamnant dans un procès public, la bourgeoisie lui rend un grand service, en activant sa diffusion parmi la classe ouvrière qui s'en saisira d'autant plus certainement que son ennemi, la bourgeoisie, le craint terriblement.

III

Pendant, si notre groupe a été brutalement frappé parce que, se réclamant du marxisme-léninisme, d'autres, se disant aussi marxistes, ont été épargnés. Nous voulons parler naturellement du P.C.T. Ce n'est pas, bien sûr, que nous souhaitons sa condamnation, ni la condamnation de quiconque, mais nous ne faisons que constater un fait pour en tirer une conclusion et nous ne pouvons passer sous silence la différence de traitement que le pouvoir lui a réservée, car cette différence de traitement est significative. Nous ne révélons aucun ecret en parlant du P.C.T. dont le pouvoir connaît bien l'existence : la presse officielle (« L'Action » du 4 au 6 août 1968) rapportait sa structuration en B.P., C.C., commission financière ; la police connaît nommément tous les anciens communistes : tout le monde sait que Mohammed Ennafaâ fait ses déclarations dans la presse communiste internationale et que Harmel parle à tous les congrès internationaux au nom du P.C.T. Le pouvoir sait tout cela et pourtant le P.C.T. a été sciemment épargné : personne n'a été accusé d'appartenance à un Bureau Politique ni à un C.C. Mais quatre membres du P.C.T., en tout et pour tout, ont été traduits symboliquement en justice pour les besoins de la propagande du P.S.D. Déjà au niveau de l'enquête, aucun potentat du P.C.T. n'a été interrogé, les traditionnelles perquisitions elles-mêmes ont été évitées cette fois-ci. Que signifie tout cela ? Pourquoi le pouvoir bourgeois qui s'est montré si féroce dans la répression contre notre groupe ménage-t-il aussi élégamment le P.C.T. ? Le mystère n'est pas aussi profond qu'il le paraît et s'explique très bien quand on sait ce qu'est le P.C.T. Car de même qu'il a condamné le G.E.A.S.T. pour ce qu'il représentait, le pouvoir a ménagé le P.C.T. en considération de sa nature réelle. Ce parti, en effet, n'a jamais mis en cause le pouvoir de la bourgeoisie, plus même depuis son interdiction il s'est docilement soumis et a définitivement liquidé les quelques formations dont il disposait. La bourgeoisie a rapidement reconnu en lui un auxiliaire utile, dont la fonction est de freiner la lutte révolutionnaire, de dénaturer le marxisme-léninisme, idéologie du prolétariat, et de servir ainsi objectivement les intérêts de la bourgeoisie, dont le désir est précisément de voir le

prolétariat accepter sa loi. Comment pourrait-elle donc s'inquiéter du P.C.T. alors que celui-ci fait tout pour ne pas l'effrayer, pour se cantonner strictement dans les limites qu'elle lui a fixées. Ainsi ce procès aura démasqué tous les ennemis, aussi bien les prétendus révolutionnaires que l'ennemi déclaré du prolétariat : la bourgeoisie tunisienne. Tous les mythes de la bourgeoisie se désagrègent : la bourgeoisie s'est montrée sous son vrai visage ; par ce procès et par les scandales qui l'ont précédé, elle a déchiré de ses propres mains les trois principaux masques dont elle tentait jusqu'ici de s'affubler à grande peine : le vernis de la démocratie, la fable de l'« union nationale » et le mythe de « l'Etat pour tout le peuple ».

a) Pour ce qui est de la démocratie dont se targuait le régime, elle s'est avérée celle du bâton et de la cravache, celle des flics et des bandes fascistes du P.S.D., la comédie du procès en a achevé le tableau par les multiples infractions à la loi ; le mépris du droit des gens ; les innombrables brimades contre les intellectuels et les étudiants... des avocats étrangers ont même été expulsés et refoulés du pays, ce qui portait à la connaissance de tous, les outrances dont la bourgeoisie était capable. Dans l'opinion internationale, même les secteurs qui continuaient jusqu'à tout dernièrement à croire aux professions de foi tonitruantes de Bourguiba sur le libéralisme et la démocratie et à ses phrases creuses sur le dialogue et la tolérance, qui continuaient à voir en Bourguiba l'enfant de l'Europe en Afrique, le champion de la démocratie et de la raison, même ceux-là découvrirent soudain le vrai visage du régime et durent déchanter et renoncer à leurs belles illusions devant la réalité hideuse du pouvoir de la bourgeoisie tunisienne. Une fois les beaux parements déchirés, Bourguiba lui-même a fini de les désillusionner en déclarant publiquement dans un discours : « Pas de démocratie quand il s'agit de l'Etat. »

b) Le second mythe, celui de l'« Union Nationale », déjà usé par les multiples démentis que la bourgeoisie inflige elle-même à cette invention de son génie, achève lui aussi de s'écrouler. En effet, en condamnant l'idéologie de la classe ouvrière et ceux qui s'en réclament, la bourgeoisie montre clairement que le prolétariat n'a pas voix au chapitre, que l'Union Nationale signifie pour elle l'union

des bourgeois sans le prolétariat, contre le prolétariat. Elle-même ne croit pas à la fable qu'elle a créée à dessein pour mystifier ses exploités, elle sait mieux que quiconque que la classe ouvrière a pleinement conscience d'être exploitée, d'être éliminée de la vie politique, qu'elle embrassera l'idéologie marxiste-léniniste et qu'elle se dressera toujours contre son hégémonie. Elle sait que l'Union Nationale, l'union du patron et de l'ouvrier, l'union du bourgeois et du prolétaire, c'est l'union du loup et de l'agneau, c'est-à-dire la volonté du premier de manger le second. C'est pourquoi la bourgeoisie, quand elle se trouve attaquée dans les fondements mêmes de son pouvoir, comme elle l'a été par notre groupe, n'hésite pas à exercer ouvertement sa dictature, à frapper et à emprisonner, détruisant ainsi publiquement la fable de l'Union Nationale qu'elle n'a cessée de raconter du bout des lèvres et sans grande conviction.

c) Le dernier masque, celui de l'Etat au service de tout le peuple, est certainement celui qui a été le plus démenti de tous. Dans ce procès, tous les organismes de l'Etat — police, justice, administration, parlement même — se sont dépassés au service de la dictature bourgeoise, à qui défend le mieux et le plus les intérêts de la classe gouvernante.

Pour ce qui est de la police qui se dénomme hypocritement « Direction de la Sûreté Nationale », nous n'avons même pas besoin de rappeler ce qu'elle a commis : la terreur qu'elle a fait régner dans les rues de Tunis, à l'université, dans les lycées, jusque dans les domiciles mêmes des citoyens a été trop visible pour qu'il vaille la peine de l'illustrer par des mots toujours moins éloquentes que les faits. Qui la police a-t-elle défendu ? Sur la sûreté de qui a-t-elle veillé ? La sûreté du peuple ou celle de la classe gouvernante ? Qui a-t-elle protégé ? Le peuple ou son ennemi le pouvoir bourgeois ? Si les choses étaient bien dites, la police devrait écrire « Sûreté Bourgeoise » là où elle écrivait Sûreté Nationale. Mais comme tous les agents de l'oppression, les policiers ont aussi besoin de mystification. En tout état de cause, et pour peu que l'on n'ait pas une mémoire courte, qui ne se rappelle que du temps du colonialisme la police se voulait aussi Sûreté Nationale ! Rien d'étonnant d'ailleurs que la règle demeure : les hommes qui, avec les barbouzes

français, tabassaient et torturaient les Tunisiens sont les chefs actuels de la police politique. Quant à la justice, soi-disant indépendante et garante de l'ordre, elle n'a fait dans ce procès qu'exécuter les directives du pouvoir et assurer l'ordre de la bourgeoisie. En effet, plus encore que les autres procès politiques, celui de notre groupe a été un procès entièrement préfabriqué : les peines étaient déjà décidées en haut lieu et dès le 27 juillet 1968 Bourguiba déclarait dans un discours qu'il mettrait hors d'état de nuire tous ceux qui contestent le pouvoir bourgeois ; un Livre Blanc du P.S.D. indiquait nommément les futurs condamnés ; un mémoire intitulé « Anatomie et Physiologie du G.E.A.S.T. » fait par Mohamed Senoussi, conseiller juridique de Bourguiba, alla jusqu'à citer les articles qui devraient être appliqués. La préparation était tellement évidente que tous ceux qui allaient être condamnés ont été, d'avance, mis en détention préventive ; plus encore, ceux qui allaient être lourdement condamnés comme « meneurs » ont été mis à part bien avant le verdict. En un mot, tout a été préparé et la justice n'était appelée que pour entériner et appliquer les ordres de la bourgeoisie. D'ailleurs, Ali Chérif a dit : « Le régime se défend », et en parlant du pouvoir, disait : « Notre régime », sans se douter qu'il ne faisait ainsi que définir aussi fidèlement la justice comme instrument du pouvoir bourgeois.

L'administration, qu'il s'agisse de l'université ou de n'importe quel ministère, s'est associée à la répression en licenciant tous ceux que le pouvoir voulait punir. La presse et la radio remplirent leur triste rôle de tribune de la bourgeoisie et de défenseur des intérêts du pouvoir. Il n'est pas jusqu'au parlement lui-même qui ne se soit démasqué comme organe servile aux mains de la bourgeoisie, à tel point que deux de ses membres ont été jugés à la Cour de Sûreté qui condamna nos camarades.

Le P.S.D., bien que parti, donc en principe distinct de l'appareil d'Etat, s'est associé au gala et l'a même dirigé par ses brigades fascistes, véritable police parallèle, mais aussi par ses organes de propagande.

Où est dans tout ceci l'Etat de tout le peuple, l'Etat au-dessus des classes, l'Etat de la Nation entière ? En fait, police, justice, parlement, administration, parti, etc.,

se sont avérés des instruments entre les mains du pouvoir, au service d'une classe bien déterminée : la classe gouvernante. L'Etat s'y est avéré ouvertement l'Etat, non pas de la Nation, non pas de toutes les classes, mais de la bourgeoisie.

Telle est la conclusion essentielle que l'on peut tirer de ce procès et de l'ensemble de la répression contre notre groupe. Cela a révélé une bourgeoisie consciente de ses intérêts, jalouse de ses privilèges, décidée à réprimer ses adversaires de classe et décidée à user de toute la force de l'appareil d'Etat pour les mater quand ils se montrent dangereux. Son degré de conscience est tel qu'elle a même su faire le partage entre ses ennemis et ses valets. Elle n'a pas négligé de distinguer les diverses positions de chacun : elle a, au contraire, pris soin de ménager ses alliés, d'épargner les récupérables, et de bien réprimer ses ennemis. A cet égard, il nous suffit d'analyser de près le verdict, la structure détaillée des condamnations pour savoir, dans ce procès et à travers lui dans la situation actuelle, quels sont les vrais révolutionnaires et quels sont les valets.

Une telle analyse, étudiant le verdict sous ses différents aspects, nous permet de distinguer sept groupes de condamnés :

— Les représentants de la politique et de la ligne idéologique du G.E.A.S.T. ; les révisionnistes du P.C.T. ; les renégats et les traîtres du groupe ; les inculpés ouvriers ; les jeunes militants ; les inculpés étrangers ; les inculpés en liberté provisoire.

Pour la commodité de l'exposé, nous traiterons des deux premiers ensemble.

1. LES REVOLUTIONNAIRES ET LES VALETS

Les condamnations les plus lourdes (de 5 à 16 ans) ont touché la dizaine de camarades qui représentaient notre groupe, c'est-à-dire qui ont assumé sa politique et surtout défendu sa ligne idéologique. C'est principalement contre eux que les principaux mots d'ordre tirés des écrits et des tracts de notre groupe ont été avancés pour justifier l'accusation de complot. Parallèlement, le tribunal pro-

nonçait les peines les plus légères de 6 à 10 mois contre les révisionnistes et n'invoquait pour les charger ni leurs mots d'ordre ni les citations marxistes comme il l'a fait pour nos camarades. Pour comprendre cette distinction, il nous faut examiner la position des uns et des autres, il nous faut voir les mots d'ordre qui valent aux uns 16 ans de prison et ceux qui en coûtent 6 mois aux autres, quels sont ceux qui font peur à la bourgeoisie et ceux qui la laissent indifférente. Toute la campagne menée par le pouvoir et l'ensemble du dossier d'accusation du procès retient contre notre groupe les quatre mots d'ordre suivants : pas de révolution socialiste sans destruction de l'appareil d'Etat bourgeois ; pas de socialisme sans dictature du prolétariat ; pas de révolution prolétarienne sans parti révolutionnaire du prolétariat ; à la violence réactionnaire opposons la violence révolutionnaire.

Ce sont justement ces mots d'ordre qui sont les fondements principaux de la politique de notre groupe et surtout qui nous ont permis de nous démarquer par rapport aux révisionnistes et aux opportunistes de tout acabit. Que signifient ces mots d'ordre et quelle vérité recèlent-ils pour que la bourgeoisie y réagisse ainsi ? Quel pouvoir ont-ils pour que le régime frappe si durement ceux qui ne font que les rappeler ? La réponse est que ces mots d'ordre expriment le fond de l'idéologie prolétarienne, que s'ils pénètrent la classe ouvrière ils en feront la force la plus formidable, capable d'accomplir la transformation révolutionnaire de la société et de chasser la bourgeoisie.

a) Pas de révolution socialiste sans destruction de l'appareil d'Etat bourgeois : ce mot d'ordre désigne au prolétariat sa tâche révolutionnaire principale : mettre à bas le pouvoir de la bourgeoisie en détruisant son appareil d'Etat, seule force grâce à laquelle elle continue à maintenir son hégémonie de classe et à réprimer la classe ouvrière et les autres classes opprimées. En même temps, ce mot d'ordre démystifie toutes les balivernes révisionnistes et opportunistes qui tentent de détourner le prolétariat de sa mission historique en présentant la bourgeoisie sous un visage embelli. Les révisionnistes tunisiens parlent en effet de « bourgeoisie nationale progressiste » et baptisent le développement capitaliste qu'elle est en train de réaliser à l'ombre de l'impérialisme de « voie non capitaliste de développement » capable de me-

ner au socialisme. C'est pourquoi la bourgeoisie reconnaît en eux des alliés. C'est pourquoi le mot d'ordre de destruction de l'Etat bourgeois effraie les bourgeois autant que les révisionnistes. Ceux-ci n'ont jamais indiqué au prolétariat que pour arriver au socialisme ils doivent détruire l'appareil d'Etat bourgeois ; bien au contraire, en bons valets qu'ils sont, ils tentent de le persuader que la bourgeoisie peut préparer le socialisme à sa place, ils le poussent à renoncer à sa tâche révolutionnaire et à veiller à l'ordre bourgeois qu'ils qualifient de national et de progressiste. Cette collaboration, ils la théorisent dans leur politique de « soutien critique », politique qui se traduit bien plus par le soutien que par la critique. Voilà ce dont sont capables les traîtres du prolétariat et qui leur vaut la mansuétude du pouvoir. Mansuétude seulement, car ce que veut le pouvoir, c'est un soutien total et inconditionné à l'intérieur même de son système, et si théorique que soit l'aspect critique de l'attitude révisionniste, le pouvoir ne l'admet pas. Quant à nous, si nous rappelons cette vérité élémentaire du marxisme-léninisme qu'il n'y a pas de révolution socialiste ni de socialisme possible sans destruction préalable de l'appareil d'Etat bourgeois, c'est que nous savons que si la bourgeoisie entretient une armée, une police, une justice, une administration... ce n'est pas pour le décor mais bien pour réprimer, pour mater et pour imposer par la force sa domination de classe. De plus, nous partons de l'expérience concrète, des faits concrets ; sous nos yeux et quotidiennement, la bourgeoisie utilise la force répressive de l'Etat pour réprimer le prolétariat et les classes opprimées, en violentant les ouvriers, en traduisant en justice, en emprisonnant et en tirant, pas seulement dans leurs luttes économiques mais aussi dans leur combat politique par les multiples procès, les rafles et les ratonnades dans les manifestations et les grèves, la répression policière, les licenciements. Dès lors, serait-il possible au prolétariat de s'émanciper, de faire la révolution sociale sans abattre cet appareil de répression fait pour le mater. La trahison des révisionnistes est manifeste lorsqu'ils approuvent le renforcement de cet appareil bourgeois, lorsqu'ils soutiennent effrontément la bourgeoisie quand elle développe son armée sous prétexte de défense nationale : il ne leur suffit pas de faire dévier la lutte du prolétariat, ils lui demandent encore d'applaudir ses bourreaux, d'aider son ennemi à le mater.

b) Pas de socialisme sans dictature du prolétariat et du semi-prolétariat. Ce mot d'ordre prépare le prolétariat à sa mission future, la construction du socialisme. Bourguiba exprimant fidèlement les sentiments de la bourgeoisie s'est plus d'une fois déchaîné contre ce mot d'ordre, le dénaturant ici et tentant de le ridiculiser là. Dans son discours du 27 juillet 1968, il l'a qualifié de démagogique et a cru le caricaturer en disant : « Cela signifie-t-il que l'ouvrier commande à la place de Bourguiba ? » Parfaitement, Monsieur le Chef des bourgeois, la dictature du prolétariat c'est effectivement les ouvriers au pouvoir à ta place. C'est effectivement les ouvriers exerçant leur dictature contre la bourgeoisie pour l'empêcher de faire régner l'exploitation. Notre groupe, en rappelant ce mot d'ordre, ne fait qu'indiquer au prolétariat que le seul instrument pour réaliser son émancipation c'est l'Etat de dictature démocratique du prolétariat et du semi-prolétariat. Là n'est pas l'avis des révisionnistes du P.C.T. Pour eux, l'Etat tunisien actuel peut ne pas être l'instrument de la dictature bourgeoise mais l'Etat de « démocratie nationale », c'est-à-dire que, tout comme pour Bourguiba, l'Etat peut être l'Etat de toutes les classes. Cette théorie révisionniste est une tentative traîtresse visant à faire passer l'Etat de dictature de la bourgeoisie pour un Etat démocratique, c'est-à-dire où le prolétariat a sa place, où le peuple tout entier est représenté. Et que veut la bourgeoisie, sinon faire passer sa propre dictature sur les classes opprimées pour de la démocratie ? Elle trouve pour cela de fidèles serviteurs en la personne des révisionnistes tunisiens qui cherchent pour le compte de cette bourgeoisie à faire accepter par le prolétariat l'état de fait bourgeois, l'ordre bourgeois, ordre de l'exploitation et de l'oppression. Les révisionnistes du P.C.T. se révèlent ainsi objectivement comme le détachement que la bourgeoisie délègue auprès du prolétariat en vue de défendre ses intérêts. Comment dès lors s'étonner que dans le procès aucun grief n'ait été formulé contre leurs mots d'ordre ? N'est-il pas dans la logique des choses que le pouvoir épargne ses alliés, qu'il ne leur réserve que quelques mois de prison ? Encore ne les a-t-il punis que pour décourager toute réticence dans le soutien qu'il entend recevoir.

c) Pas de révolution prolétarienne sans parti révolutionnaire du prolétariat : pour notre groupe, ce mot d'ordre

désigne la tâche actuelle et urgente de l'avant-garde du prolétariat, celle de mettre sur pied le parti prolétarien. Nous considérons que, dans la phase actuelle, phase d'éveil à la lutte, de balbutiement et de tâtonnement, d'aggravation des contradictions sociales et d'isolement du pouvoir bourgeois, l'objectif de l'heure est la constitution d'un parti révolutionnaire qui dirige la lutte du prolétariat. Le rôle de ce parti est irremplaçable : il guide la classe ouvrière, il éveille et développe sa conscience de classe ; il l'arme de son idéologie — le marxisme-léninisme vivant —, il dirige, coordonne et intensifie sa lutte à travers les différentes étapes, élabore la stratégie et la tactique de cette lutte ainsi que la politique du prolétariat au sein des autres classes, en plaçant toujours celui-ci à la tête des classes révolutionnaires. Sans un tel parti, il est impossible à la classe ouvrière de mener sa lutte vers ses objectifs ultimes, son émancipation totale par la révolution sociale et la prise du pouvoir, la transformation révolutionnaire de la société et la construction du socialisme. Sans un tel parti, la lutte du prolétariat ne peut que piétiner, que rester toujours dans sa phase infantile sans jamais dépasser la lutte économique susceptible seulement d'arracher quelques conquêtes matérielles, quelques miettes que la bourgeoisie consentira à lui donner. Voilà pourquoi notre groupe s'est fixé pour tâche immédiate et urgente la construction du parti révolutionnaire du prolétariat, soulevant par là la foudre du pouvoir qui y voit un danger menaçant et la peur des révisionnistes qui y voient leur perte.

Car pour ces derniers, il n'est évidemment pas nécessaire de construire un tel parti, il s'agit de maintenir le prolétariat désarmé. Tout au plus leur suffirait-il que le P.C.T. redevienne légal ; le P.C.T., c'est-à-dire le parti qui ne fait que sommeiller depuis des années, qui s'est hâté de rentrer dans sa coquille dès son interdiction par la bourgeoisie, d'ailleurs même avant cette interdiction, les révisionnistes tunisiens en bons liquidateurs avaient déjà commencé à désarmer le prolétariat : ne se sont-ils pas empressés dès 1957 de dissoudre l'U.S.T.T., seule centrale syndicale tunisienne non destourienne et indépendante du pouvoir ? Et maintenant, où sont leurs cellules ouvrières ? où sont leurs militants ouvriers qu'ils se sont hâtés de renvoyer chez eux dès 1963, où est « Ettalia » ou le journal qui le remplace ? Peut-être espèrent-ils finir

par attendre la bourgeoisie en continuant à mendier l'autorisation de paraître pour leur journal et la légalisation de leur parti. Ce n'est en tout cas pas la voie de la constitution d'un parti révolutionnaire. Bien au contraire, il est normal que le pouvoir ménage en eux les utiles liquidateurs qui se chargent consciemment ou inconsciemment de freiner la lutte du prolétariat et de la désarmer.

d) A la violence réactionnaire, opposons la violence révolutionnaire : le tribunal s'est basé essentiellement sur ce mot d'ordre pour qualifier les militants de notre groupe de « sanguinaires », de « provocateurs », de « destructeurs » et pour considérer les manifestations et les grèves de 1966, 1967 et 1968 comme actes préparatoires du prétendu « complot ». Nous ne sommes ni des sanguinaires, ni des destructeurs, nous ne cherchons pas la violence pour la violence et, en tout cas, pour le moment, la violence ce n'est pas nous qui l'exerçons, ce n'est pas le prolétariat qui a une armée, une police, des gardes nationaux ; ce n'est pas lui qui dispose de fusils et de gourdins ; ce n'est pas lui qui construit les prisons, les bagnes, les camps de concentration. C'est au contraire lui qui subit tout cet appareil répressif ; c'est contre lui qu'on exerce la violence la plus atroce destinée à perpétuer l'exploitation de la majorité par la minorité, l'oppression d'une classe sur tout le peuple, l'injustice sociale la plus révoltante. C'est donc une violence réactionnaire et injuste exercée pour maintenir le prolétariat dans ses chaînes. C'est pourquoi, lorsque le prolétariat veut se libérer de l'exploitation, il se trouve inévitablement sous le coup de cette violence réactionnaire face à des bandes fascistes de toutes sortes qui le violenteront et feront couler son sang. Il lui devient nécessaire de se défendre en s'organisant, en s'armant, en mobilisant toutes ses forces pour répondre à la violence réactionnaire par les moyens appropriés. La violence révolutionnaire qu'il exercera alors est une violence juste, il ne l'a pas choisie. Elle le lui est imposée et lui coûte d'énormes sacrifices, c'est la prix qu'il lui faut payer pour conquérir sa liberté ; tout ce qu'il peut faire, c'est réduire autant que possible les souffrances et limiter les sacrifices au minimum indispensable. Imaginer une autre voie de lutte est pure utopie, se figurer que la bourgeoisie réactionnaire consentira de bon cœur à la libération du prolétariat et qu'elle ne re-

courra pas toujours à la répression contre lui, c'est se bercer d'illusions, c'est s'aveugler devant la réalité.

Les révisionnistes tunisiens, comme tous les autres révisionnistes, imaginent le passage pacifique au « socialisme » non seulement comme une voie possible en Tunisie, mais même déjà commencée par la bourgeoisie qui a choisi la prétendue voie non capitaliste de développement. Ils cherchent à illusionner le prolétariat, à lui faire croire que le socialisme peut être atteint pacifiquement ; ils le poussent à ne pas lutter, à ne pas s'armer pour le combat, à capituler devant la violence réactionnaire. Ils se font ainsi les complices criminels de la bourgeoisie qui trouvera ainsi devant elle un prolétariat désarmé, sur lequel elle pourra abattre impunément la répression qu'elle voudra. De combien de crimes se rendent-ils ainsi responsables ? et que de souffrances supplémentaires causent-ils au prolétariat ? Voilà pourquoi le pouvoir a utilisé deux poids et deux mesures pour juger les inculpés, voilà pourquoi les vrais révolutionnaires sont réprimés et les valets ménagés, voilà pourquoi le G.E.A.S.T. est frappé de plusieurs années de prison et les révisionnistes le sont de quelques mois seulement.

Il est significatif que les deux révisionnistes qui ont été condamnés à des peines relativement sévères (trois et deux ans) ne le doivent qu'à leur appartenance au Comité pour la Libération de Ben Jennet, car pour le pouvoir, ce comité avait été créé sur l'initiative du groupe, qu'il était naturellement à sa charge (tracts, carte, correspondance, etc.) et qu'il traduisait essentiellement ses mots d'ordre et sa politique. Le Procureur était allé jusqu'à dire : « Je considère le Comité Ben Jennet comme une cellule du groupe », c'était donc suffisant pour punir sévèrement ses membres. Indépendamment, qu'ils soient du P.C.T. ou d'ailleurs. De plus, la conception même qu'avait le Comité de sa lutte pour la défense de B. Jennet suffisait à irriter le pouvoir : oser lutter contre une de ses décisions, c'était déjà le défier, et Bourguiba l'a exprimé en disant que : « Tous ceux qui défendent Ben Jennet iront le rejoindre. »

L'existence même du comité et la nature de son action ont constitué la première occasion d'une lutte d'un genre nouveau dans le pays. Une lutte démocratique pour la

première fois, concrète et effective, radicalement différente des traditionnelles demandes abstraites d'une démocratie théorique. Le P.C.T., par exemple, a toujours parlé de démocratie, mais pour lui la lutte pour la démocratie consiste à rédiger des articles dans « Espoir », quémendant abstraitement une démocratie dans l'absolu, qui veut dire pour lui la légalisation du P.C.T., l'autorisation à paraître pour ses journaux, et la liberté d'expression pour les intellectuels petits-bourgeois. C'est ainsi que les révisionnistes conçoivent la « lutte pour la démocratie ». Le Comité Ben Jennet, quant à lui, avait une toute autre signification : il s'agissait de mener réellement la lutte autour d'un fait concret, la condamnation d'un militant anti-impérialiste à 20 ans de travaux forcés, fait qui constitue une manifestation claire de la dictature de la bourgeoisie et de la nature répressive du pouvoir ; cette lutte concrète consistait en une vaste campagne de presse qui dépasse les articles imprimés à l'étranger et utilisant tous les moyens appropriés : lettres à l'opinion, cartes distribuées massivement, tracts diffusés à grande échelle et touchant divers secteurs, enfin et surtout la lutte de masse, c'est-à-dire une mobilisation effective pour des actions effectives des masses susceptibles d'entrer en lutte pour la démocratie : ce sont les grèves, les meetings, les manifestations... qui constituent les véritables moyens de la lutte pour la démocratie ; car la démocratie est une conquête difficile, résultat d'une lutte acharnée de masse et non un cadeau que le pouvoir peut faire à ceux qui la mendient ; elle s'arrache, elle ne se donne pas.

Telle est la conception juste de la lutte démocratique ; ce n'est pas celle des révisionnistes. C'est pour une telle lutte, jamais tolérée par le pouvoir, que le comité Ben Jennet a été condamné ; c'est parce qu'ils se sont associés à une telle lutte que les deux révisionnistes ont été condamnés. Entraînés dans une dynamique qui les dépasse, ils se sont écartés malgré eux de la conception révisionniste de la lutte démocratique et le pouvoir leur a fait payer.

2. LES RENEGATS ET LES TRAITRES DU GROUPE

Commençons par les opportunistes du groupe : les Charfi, Chamari, Ahmed Samoui et tutti quanti qui ont

eu de un à deux ans de prison. Ceux-là se sont désolidarisés du groupe et ont abandonné sa ligne révolutionnaire, reniant la légitimité de la révolution et de la dictature du prolétariat, espérant par là attendrir le pouvoir, ils se sont comportés en « jaunes » à qui la répression fait peur et qui veulent se racheter, mais ils n'ont pas eu la franchise d'avouer clairement ce qu'ils sont réellement et ont préféré travestir leur capitularde en théorie ronflante, érigeant leur peur en doctrine, parlant de lutte seulement démocratique pour les libertés... et se targuant de « réalisme ». Ils n'ont pas vu que, ce faisant, leur opportunisme était encore plus évident que celui des révisionnistes du P.C.T., à qui ils ont emprunté en fait l'essence de leur position.

Leur retrait sur des positions « démocratiques » en paroles naturellement, n'a pas trompé la bourgeoisie qui a reconnu en eux des récupérables et leur a allégé la condamnation, se déclarant déjà prête à accorder son pardon. Mais cette retraite ne suffit pas pour le pouvoir et il les a condamnés quand même, car il n'admet pas la moindre contestation, si formelle et si théorique soit-elle, en dehors de son système. En pratique, ces renégats demeurent des traîtres, exactement de la même espèce que les traîtres authentiques, c'est-à-dire ceux qui ont envoyé des lettres d'abjuration et demandé le pardon, les Baouendi, Hamrouni, Rahal et consorts. D'ailleurs, les mêmes condamnations ont frappé les deux groupes de traîtres, ce qui prouve que la bourgeoisie elle-même ne fait pas de distinction réelle entre eux. La seule différence est que Bourgulba a grâcié très vite ceux qui ont abjuré par lettre, indiquant par là qu'il attend des autres qu'ils fournissent une preuve encore plus tangible qu'ils sont prêts à se prosterner : à défaut de lettre, on les jugera sur leur conduite en prison... Pour tout ce groupe de traîtres, la grâce présidentielle, qui viendra ou est déjà venue, sera la suprême consécration de leur traîtrise.

En ce qui nous concerne, ces défections ne nous émeuvent pas : ni l'abandon de la ligne révolutionnaire — traîtrise camouflée et aristocratique —, ni l'abjuration couarde — traîtrise franche et déclarée —, ni les positions ouvertement révisionnistes — positions de valet — ne sont inattendues, ni même surprenantes.

Dans un mouvement vivant, il y a toujours des traî-

tres, et il n'y a pas lieu de s'en alarmer ni de s'en décourager, mais s'en protéger. La seule façon d'en réduire le danger et même de l'éliminer, c'est avant tout une ligne idéologique claire qui ne permette ni déformation, ni déviation, ni révision ; c'est ensuite une organisation solide telle que les plus sales traîtres ne puissent y faire de dégâts sérieux.

3. LES OUVRIERS ET LES JEUNES

a) Contrairement aux prévisions, les ouvriers ont été relativement ménagés ; tous ont eu de 9 à 18 mois de prison ; leurs positions étaient en effet loin d'être révolutionnaires, ils étaient beaucoup plus proches des révisionnistes que de nos positions. Cela ne signifie nullement que le pouvoir ménage les ouvriers ni qu'il n'en a pas peur, mais qu'il ne craint pas les ouvriers en tant que tels, même s'ils sont organisés. Il ne les craint que quand ils sont pénétrés par l'idéologie révolutionnaire du prolétariat. L'expérience a montré et montrera encore plus que quand il s'agira de lutte de masse réelle, que quand il s'agira d'ouvriers révolutionnaires, la répression sera plus dure que jamais.

b) Quant aux jeunes, étudiants essentiellement, les peines ont été très lourdes, lorsqu'il s'est agi de militants qui se sont montrés actifs. Une comparaison peut être à cet égard particulièrement frappante : alors que Abdelhamid Ben Mustapha, au P.C.T. depuis 16 ans, membre du B.P. et du C.C. depuis 10 ans, a été condamné à 10 mois de prison, Tahar Ben Hassine, étudiant de 21 ans et membre du groupe depuis 4 mois, a eu 9 ans de prison. Pourquoi ? Parce que ce dernier a été dans toutes les luttes concrètes de l'Université, a participé activement aux meetings contre Humphrey, aux journées de mars 1968, a confectionné et tiré plusieurs tracts du groupe. Cela montre encore une fois que, pour le pouvoir, ce ne sont pas les révolutionnaires de café, ceux qui se réclament en paroles du marxisme, un marxisme qui dort et qui n'est donc plus du marxisme, ce ne sont pas ceux-là qui sont dangereux, mais ceux qui agissent ; cela montre aussi que c'est sur la base de l'idéologie réelle et de l'action pratique qu'on est l'avant-garde du prolétariat, quelle que soit par ailleurs l'origine de classe.

4. LES INCULPES ETRANGERS

De ce côté, les machinations du pouvoir ont lamentablement échoué et ses espoirs mal intentionnés ont été complètement déçus. En traduisant en justice des étrangers, il espérait en effet accréditer la double thèse de groupe au service d'une puissance étrangère et l'existence de « pieds rouges » parmi nous. Malheureusement pour lui, ni l'activité politique de notre groupe, ni les résultats de l'enquête policière n'ont pu montrer une quelconque main de l'étranger. Tout prouvait au contraire que nos camarades comptaient uniquement sur leurs propres forces et agissaient par leurs moyens et leurs propres seuls. L'œil de Pékin était absent ! et le pouvoir a dû se rabattre sur un jeune ingénieur français, Jean-Paul Chabert, qu'il a tenté vainement de présenter comme le « pied rouge » au sein du groupe. Ce faisant, il n'a réussi qu'à se couvrir de ridicule. Malgré un dossier vide et l'absence totale de preuves, il l'a condamné à 2 ans de prison ferme, uniquement parce qu'il a manifesté sa sympathie pour ses amis du groupe, pour avoir clamé ses opinions marxistes. Dans la sombre comédie du procès, la seule éclaircie, le seul moment où passa un souffle frais dans la salle, ce fut lorsque M^r Zermatti, avocat de Jean-Paul Chabert, a rendu hommage à la solidarité de la jeunesse internationale par-dessus les frontières ; car pour nous, l'internationalisme révolutionnaire n'est pas un vain mot, c'est une réalité vivante. Pour nous, il n'y a rien que de très naturel à voir militer ensemble des révolutionnaires de différentes nationalités. Cette solidarité dans la lutte contre l'exploitation est autrement plus saine et plus légitime que la honteuse soumission de la bourgeoisie à l'impérialisme et à ses agents. Et nous n'éprouvons que de la flerté à nous voir reprocher notre internationalisme par ceux-là qui se prostituent quotidiennement avec les agents patents de l'impérialisme mondial et avec les organisations d'exploitation yankee ou autres, où la main de la C.I.A. n'a pas besoin d'enquête policière pour être décelée.

5. LES INCULPES EN LIBERTE PROVISOIRE

La plupart des étrangers qui ont été condamnés par contumace avaient été laissés en liberté provisoire, puis

expulsés du pays. Les condamnations prononcées contre eux ont donc surtout la valeur d'un avertissement donné à tous les étrangers et particulièrement à ceux qui travaillent dans le cadre de la coopération technique et culturelle ; cela est d'autant plus évident que tous les autres inculpés en liberté provisoire ont été condamnés avec sursis.

Parmi ces inculpés figuraient plusieurs femmes auxquelles le pouvoir n'a pas osé infliger des peines fermes, de peur de soulever davantage de protestations. Il est important de souligner que le procès de notre groupe est le premier procès politique où des femmes ont comparu parmi les accusés, montrant ainsi que la libération de la femme et sa participation au combat révolutionnaire sont des choses réelles pour nous ; ce qu'avait déjà illustré l'importante participation des étudiantes aux manifestations de janvier et de mars 1968.

Les autres accusés en liberté provisoire qui avaient tous, soit abandonné le groupe, soit renié sa ligne, ne présentaient aucun danger pour le pouvoir : il s'est contenté de leur infliger de légères condamnations avec sursis, réaffirmant ainsi son refus de se voir contesté à quelque niveau que ce soit et avertissant de cela tous les intellectuels.

Tels sont les divers groupes de peines et l'analyse de la structure du verdict. A travers ces condamnations, une chose apparaît clairement : seules les positions révolutionnaires constituent un danger réel pour le pouvoir et sont donc sévèrement punies. Or ces positions sont une : elles n'admettent aucun masque. Toutes les autres positions, leurs adeptes ont eu beau en varier la formulation, elles se sont toutes ramenées à ce qu'elles sont : des variantes de l'idéologie bourgeoise recevant donc la clémence du pouvoir.

Bilan du procès

Au terme de cette étude, la portée du procès de notre groupe paraît plus importante ; la richesse des enseignements qu'il révèle et la multitude des leçons que nous

pourrons en tirer, constituent certainement l'acquis le plus précieux de la phase actuelle de la lutte.

a) Le régime tunisien est la dictature d'une bourgeoisie consciente de ses intérêts :

Le procès a encore démontré à quel point la bourgeoisie tunisienne est parfaitement consciente de ses intérêts de classe. Dans son désir de sauvegarder ses privilèges et d'affermir ses assises économiques et politiques, de consolider son hégémonie et sa domination sur toutes les classes, et avant tout son oppression contre le prolétariat, elle ne recule devant aucun moyen. A chaque pas, elle crée un nouvel instrument de répression, chaque jour elle ajoute un nouveau rouage dans son appareil répressif et hier, la transformation de la police, la création d'une brigade anti-manifestation, la mise sur pied de nouveaux corps armés ; aujourd'hui le développement régional de la police et de la répression : des sections de la police politique sont créées dans plusieurs gouvernorats, des camps, soit de travail forcé, soit de lutte contre les chômeurs, soit même de répression anti-ouvrière, sont ouverts ; les commissions administratives de « rééducation » qui se multiplient, les bandes fascistes du P.S.D. qui sont ressuscitées, et pour couronner la chaîne de répression, la cour de sûreté de l'Etat, juridiction sans appel comme en ont connu les régimes fascistes : demain, la carte d'identité obligatoire permettra à la police de constituer son fichier et de faire un quadrillage systématique de la population, le carnet de travail par gouvernorat soumettra les ouvriers de chaque région plus étroitement encore aux desiderata des exploiters locaux comme l'étaient les serfs aux seigneurs féodaux. Nul ne sait ce que nous réserve encore l'avenir car la bourgeoisie, définitivement engagée dans la voie de la répression féroce, est loin d'être à court d'inventions diaboliques.

Voilà la réalité tunisienne, le pouvoir a beau masquer son visage, a beau parler de liberté et de démocratie, sa véritable nature est désormais dévoilée à tous. C'est une féroce dictature en bonne et due forme, exercée par une minorité exploiteuse contre l'immense majorité. Dans cette dictature, c'est l'Etat qui joue un rôle déterminant avec ses différents rouages : l'armée et la police comme pièces maîtresses, mais aussi la justice, l'appareil légis-

latif, l'administration, et même les instruments d'embrigadement idéologique tels que presse, radio, écoles, Parti, organisations de masse, etc. Cet Etat est ouvertement entre les mains de la classe au pouvoir. Or, qui est au pouvoir ? C'est la bourgeoisie, c'est-à-dire l'ensemble des exploiters qui détiennent les moyens de production et le pouvoir économique et politique ; ce sont les capitalistes, les propriétaires fonciers, les gros commerçants et entrepreneurs, tous ceux qui dirigent les grosses sociétés, qu'elles soient étatiques, mixtes ou privées, les bureaucrates des appareils économiques et politiques et les profiteurs de tous genres. Ils constituent une minorité d'individus souvent présents dans divers secteurs à la fois, qui se partagent le pouvoir et exercent leur dictature de classe sur l'ensemble du peuple travailleur : en premier lieu sur le prolétariat, c'est-à-dire les ouvriers des villes et des campagnes, qu'ils soient en fonction ou en chômage, et les petits employés, mais aussi sur les autres classes travailleuses : le semi-prolétariat, composé de petits paysans, artisans ou commerçants qui, tout en étant détenteurs d'une minuscule propriété, se trouvent obligés de vendre leur force de travail à des capitalistes pendant une partie de l'année, la petite bourgeoisie non exploitée constituée de tous ceux qui disposent d'un capital suffisant pour leur assurer un « gagne-pain » sans qu'ils aient recours à l'emploi de salariés qu'ils exploitent ; rentrent dans cette catégorie les paysans pauvres, les petits producteurs des villes (commerçants et artisans), les employés et petits fonctionnaires. Ces classes constituent bien l'écrasante majorité du peuple tunisien, elle rassemble plus de 90 % des Tunisiens ; le régime de la bourgeoisie est la dictature des moins de 10 % sur plus de 90 % du peuple tunisien.

b) Le prolétariat tunisien est la seule force capable de diriger la révolution et d'abattre la bourgeoisie :

Plus que jamais, il apparaît maintenant que la seule façon de mettre fin à la dictature et à l'exploitation bourgeoise, c'est l'instauration de la dictature démocratique du prolétariat et du semi-prolétariat. Le pouvoir bourgeois a peur de ce mot d'ordre, c'est pourquoi il le dénature, le déforme, l'agite comme un épouvantail et calomnie ses défenseurs en les présentant comme des dictateurs fana-

tiques qui veulent détruire la liberté et la démocratie. Pour notre part, nous n'avons pas peur des mots, car les révolutionnaires prolétaires sont les seuls capables d'être francs jusqu'au bout et d'appeler les choses par leur nom : ils ne croient pas à la dictature absolue ni à la démocratie absolue. Pour eux, il n'y a de dictature que dictature d'une classe, et de démocratie que démocratie pour une classe. Or la dictature du prolétariat est une dictature contre une infime minorité d'exploiteurs et de profiteurs pour les empêcher d'opprimer le reste de la société ; en même temps, elle est la démocratie véritable pour l'immense majorité du peuple. La dictature du prolétariat est infiniment plus démocratique que la plus démocratique des soi-disantes démocraties bourgeoises. C'est avec elle que pour la première fois le peuple accède à la véritable liberté, à la véritable démocratie et que la vie politique n'est plus l'apanage exclusif des politiciens, mais l'affaire des larges masses. C'est la raison pour laquelle les bourgeoisies ne peuvent répondre à ce mot d'ordre que par la déformation, le mensonge et la calomnie ; ils en ont peur, car ils savent que la dictature du prolétariat sonne leur glas, qu'avec elle ils ne peuvent plus satisfaire leurs intérêts égoïstes et mesquins. Pourquoi le prolétariat seul est-il la classe authentiquement révolutionnaire, la seule classe révolutionnaire jusqu'au bout ? Le prolétariat est la couche inférieure de la société, la classe qui souffre le plus et le plus directement de l'exploitation capitaliste ; il ne possède rien, que la force de ses bras ; il n'a donc rien à perdre à la révolution que ses chaînes, il a un monde à gagner, c'est pourquoi il est le plus décidé dans la lutte, le plus radical, le plus révolutionnaire. De plus, dans le développement historique de la société, alors que les autres classes moyennes et inférieures périclitent et disparaissent avec le développement du capitalisme, le prolétariat au contraire, qui en est le produit le plus authentique, prend de l'extension ; il est donc l'élément avancé du développement économique et social, qui augmente au fur et à mesure que le capitalisme se développe à la ville comme à la campagne. Enfin dans la lutte révolutionnaire, alors que les autres classes ne combattent la bourgeoisie que parce qu'elle menace leur existence, que donc en fonction de leurs intérêts propres, le prolétariat, par contre, est le seul capable de représenter les intérêts de la société toute entière, de défendre les intérêts du peuple entier, car il porte en lui l'avenir de l'ensemble

de la société. Voilà pourquoi le prolétariat est la seule classe vraiment révolutionnaire.

Mais si le prolétariat doit conduire la révolution et diriger l'ensemble des classes révolutionnaires, la première de celles-ci à participer à la lutte contre la bourgeoisie devra être le semi-prolétariat. Cette classe constituée essentiellement par la petite paysannerie ruinée par le développement du capitalisme à la campagne ne tire plus suffisamment de ressources du travail de sa terre et se trouve obligée de vendre une partie de sa force de travail pour pouvoir subsister. A côté de ce semi-prolétariat rural, existe un semi-prolétariat urbain — artisan, petit commerçant — acculé chaque jour davantage à la prolétarianisation par le développement actuel du capitalisme ; ce semi-prolétariat n'est que la préfiguration du sort des couches inférieures de la petite bourgeoisie urbaine et rurale qui subsistent de plus en plus difficilement, en résistant tant bien que mal à la vague du mode de production capitaliste destinée à les rejeter elles aussi dans le prolétariat. En considération de leur opposition à la bourgeoisie, mais surtout de leur passage imminent au prolétariat, toutes ces couches — semi-prolétariat et petits producteurs en voie de ruine — sont actuellement révolutionnaires et peuvent se placer sur les positions du prolétariat. C'est pourquoi ce dernier doit prendre la tête de ces couches et mener un combat commun pour l'émancipation de toutes les couches travailleuses. Telle est donc l'alternative : ou bien l'actuelle dictature de la bourgeoisie, ou la dictature démocratique du prolétariat et du semi-prolétariat. Il n'y a pas de troisième voie possible : la bourgeoisie, par ce qu'elle vient de faire, l'a elle-même prouvée une fois de plus.

c) La bourgeoisie réactionnaire tunisienne, avant-garde de la bourgeoisie du tiers monde :

Ce procès permet de faire ressortir une autre caractéristique de la situation actuelle : la lutte qui a opposé notre groupe à la bourgeoisie s'est avérée une lutte exemplaire, c'est-à-dire qu'elle a mis aux prises un groupe d'avant-garde avec une bourgeoisie non moins avant-gardiste. L'exemplarité de cette lutte apparaît à un double niveau :

— Tout d'abord par sa portée internationale, ce qu'a fait la bourgeoisie tunisienne a valeur d'exemple pour les autres bourgeoisies : elle a été l'une des rares du tiers monde, en tout cas la première en Afrique et dans le monde arabe, à faire condamner par la justice des révolutionnaires en disant explicitement que c'est l'idéologie marxiste-léniniste qu'elle condamne. Ce faisant, non seulement elle a assumé plus clairement et plus franchement que toutes les autres bourgeoisies la répression contre le prolétariat, méritant le premier rang parmi les réactionnaires, car elle a ouvert la voie et indiqué le chemin aux autres bourgeoisies, les encourageant à aller de l'avant et à être plus décidées dans leurs répressions. Désormais, en Tunisie comme dans d'autres pays, on pourra condamner comme « comploteur » tout marxiste-léniniste et la réaction mondiale devra être reconnaissante à la bourgeoisie tunisienne d'avoir eu le triste courage de créer cette jurisprudence.

— Ensuite, ce procès et son contexte répressif ont infligé un démenti cinglant au révisionnisme international et au mythe qu'il édifiait au sujet des pays nouvellement indépendants. Depuis longtemps, le révisionnisme s'évertue à faire l'éloge des bourgeoisies du tiers monde, leur attribuant généreusement le qualificatif de « nationale », « progressiste », « révolutionnaire », « anti-impérialiste », « allié naturel du prolétariat mondial », etc.

Ce que vient de faire la bourgeoisie tunisienne contribue à détruire ces mythes largement entamés. Les bourgeoisies du tiers monde se sont avérées de la trempe de toutes les autres bourgeoisies, ni moins réactionnaires, ni moins opposées au prolétariat, elles sont capables de la pire répression comme de la pire férocité. Leur soi-disante capacité de construire un état de « démocratie nationale », à « emprunter une voie non capitaliste de développement » s'est avérée une aptitude à instaurer un état de dictature bourgeoise et à développer, sous couvert de socialisme spécifique, le capitalisme le plus authentique.

Bien plus, toutes ces bourgeoisies jeunes parce que retardataires et venues dans l'arène internationale au temps de l'impérialisme dominant, parviennent rapidement au bout de leurs capacités révolutionnaires, glissent sous la férule impérialiste et se trouvent incapables d'assurer un développement ascendant de leur pays. C'est pourquoi

elles sont amenées à freiner les luttes révolutionnaires, ou à utiliser la répression la plus féroce, comme vient de le faire la bourgeoisie tunisienne.

Voilà un enseignement précieux qui désillusionne les défaitistes et montre aux révolutionnaires les chemins de la lutte des classes, les chemins de la révolution socialiste.

La lutte révolutionnaire reprendra plus forte que jamais

Parce qu'elle est arrivée à ses limites la bourgeoisie tunisienne n'est plus capable que de réprimer ; elle ne peut même pas maintenir intacts et à fortiori approfondir les quelques conquêtes démocratiques de la lutte nationale qu'elle a dirigée. C'est ainsi que dans son isolement, elle se voit tendre la main à la pire réaction : renoncer à la laïcité qu'elle avait commencé de répandre, stopper la libération juridique et sociale de la femme, ralentir brutalement l'éducation des jeunes, étouffer toute vie culturelle, bref ramener peu à peu le pays à un obscurantisme policier doublé de l'exploitation rapace des impérialistes de tout acabit. C'est à la révolution socialiste de prendre maintenant la relève ; la révolution socialiste, c'est d'abord et avant tout la libération du prolétariat et des autres classes exploitées, mais c'est aussi la libération réelle de l'ensemble du peuple, de toutes les aliénations qu'il subit sur le plan social, économique, politique et culturel ; c'est l'épanouissement des facultés créatrices de la jeunesse, l'accès de toute la société à la culture et à la justice.

Le pouvoir réactionnaire, pour prévenir cette révolution et faire durer encore l'exploitation et l'obscurantisme, vient de frapper durement notre groupe. Des révolutionnaires sont en prison, des forces en lutte viennent d'être momentanément immobilisées. Mais nous ne doutons pas que la pause n'est que provisoire et que si fort que soit le coup qu'ait reçu le groupe et le mouvement révolutionnaire en Tunisie, ils s'en relèveront bien plus forts qu'au-

paravant, le prolétariat révolutionnaire est toujours là : ses inépuisables forces de combat à peine entamées ; les jeunes intellectuels et étudiants révolutionnaires, ceux-là mêmes qui ont donné naissance à notre groupe, sont toujours là, aguerris et mûris par une expérience nouvelle, riche en enseignements ; les principes marxistes-léninistes révolutionnaires, notre guide dans l'action, sont encore là plus vivants que jamais.

Dès lors, il ne reste plus qu'à lutter. Osons lutter ; osons vaincre ! Notre adversaire vient de prouver une fois de plus à quel point il est faible, à quel point il est fragile, à quel point il est isolé. Une poignée de jeunes l'a terrifié ; qu'en sera-t-il alors lorsque les masses se lèveront, impétueuses et déterminées ! La lutte seule est capable d'aiguiser les contradictions sociales, d'élargir les secteurs de combat ; à la seule condition qu'elle soit guidée par une ligne idéologique claire, par une politique juste, par le marxisme-léninisme vivant ; cette lutte débouchera nécessairement sur la victoire. Osons lutter et au-delà des sacrifices, au-delà des obstacles, l'avenir nous appartiendra !